

RADIOPROTECTION DES PERSONNES EXPOSÉES AUX RAYONNEMENTS IONISANTS (DESTINÉE AUX MEM, MEDECINS EN IMAGERIE ET MEDECINE NUCLEAIRE)

Formation obligatoire tous les 7 ans : Décret n°2019-DC-0669 du 11 Juin 2019 conforme à l'arrêté du 27 Septembre 2019

FORMATION
CONTINUE
**FICHE 7
2026**

Public visé : Personnel exerçant en secteur public et privé

Pré-requis : Être MEM, Médecin en Imagerie ou Médecine Nucléaire

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances des professionnels exposés aux rayonnements ionisants et se conformer à la législation en vigueur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-learning, apports théoriques, exposés, enseignements dirigés, vidéoprojection, ateliers pratiques

E-learning :

Le module e-learning est OBLIGATOIRE et est à réaliser avant la formation, pour pouvoir assister à la formation en présentiel. Il représente une journée de travail. Le module post formation en e-learning est OBLIGATOIRE pour valider la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

- nombre de places limité à 40 personnes

Institut accessible aux publics en situation de handicap

CONTENU

- Atelier « Imagerie interventionnelle (bloc opératoire) »
- Atelier « Situations particulières : enfant, femme enceinte »
- Atelier « Qualité gestion des risques »
- Atelier « scanner »
- Atelier « ganglion sentinelle »
- Optimisation, justification des actes de radiologie

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation pré et post formation
- Certificat de réalisation
- Attestation de validation
- Enquête de satisfaction

INTERVENANTS

- Médecin Nucléaire ;
- Pharmacien Médecine Nucléaire ;
- Radiologue - Radio-pédiatre ;
- Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale, CRP ;
- Chef du Pôle Inter-hospitalier d'Imagerie Médicale.

INDICATEURS DE RÉSULTATS Formation 2025 : 32 participants

Taux de réponse : **100 %**

Taux de satisfaction global : **92,25 %**

DURÉE

2 jours soit 14 heures =

1 journée en e-learning (pré formation de 7 heures) à effectuer dans le mois qui précède le présentiel

+

1 journée en présentiel de 08h30 - 16h30

MODALITÉ ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Clôture des inscriptions le 30/05/2026

La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions via le « Bulletin d'inscription » retourné par Mail :

[Bulletin-d'inscription.pdf \(chu-tours.fr\)](mailto:Bulletin-d-inscription.pdf (chu-tours.fr))

DATES DE LA FORMATION en présentiel

15 Juin 2026 ou

28 Septembre 2026 ou

23 Novembre 2026

TARIFS*

Frais de formation :

420 € par personne

* tarifs 2025

LIEU DE FORMATION
Écoles du CHRU de Tours - IFMEM – site de l'IFPS
2 rue Mansart - 37170 CHAMBRAY LES TOURS

PLUS D'INFORMATIONS

FC-IFMEM-Calendrier-previsionnel-2026.pdf

CONTACT

Nathalie BABINOT

Secrétariat des Formations
Continues des Écoles du CHRU
02 47 47 87 00

n.babinot@chu-tours.fr